Unité pastorale de Beloeil-Bernissart

Secrétariat : rue Grande 31, 7971 Basècles 0479/40.26.15 doyennedebeloeil@hotmail.be



2^e année de catéchèse

Chers Parents,

Votre enfant a entamé en novembre 2022 un parcours de catéchèse qui s'étale sur trois ans. Il a eu l'occasion de communié pour la première fois au printemps et il est invité à entrer en 2^e année de catéchèse. Des rencontres seront organisées à Basècles, Beloeil, Ellignies ou Ville-Pommeroeul.

Une messe de rentrée rassemblant tous les enfants aura lieu le dimanche 15 octobre à 11h00 à l'église de Basècles avec la bénédiction des cartables. Les enfants doivent donc venir avec leur cartable.

Pour ceux qui suivront la catéchèse à Basècles, une réunion d'information aura lieu le dimanche 22 octobre à 10h00 à la Maison paroissiale, rue Grande 29 à Basècles suivie de la messe des familles à 11h00. Nous vous remettrons le calendrier des activités et vous présenterons les différentes activités. A Basècles, la catéchèse aura lieu tous les 4^e dimanches du mois de 9h30 à 12h00.

Pour Beloeil, Ellignies et Ville-Pommeroeul, si vous souhaitez que votre enfant continue son parcours avec sa catéchiste, veuillez reprendre contact avec Mme Bernadette Lebailly (069/68.92.36) Mme Marie-Jeanne Libbrecht (069/68.98.38) ou Mme Claire-Marie Lemaur (0497/48.58.81)

Activité à ne pas manquer : le mercredi 1er novembre de 14h à 17h : Holy Wins

Rendez-vous à 14h00 devant l'église de Harchies. Les enfants costumés en saints iront de maison en maison pour souhaiter une joyeuse fête de tous les saints aux habitants.

Ils recevront en échange quelques bonbons.

16h00 : goûter au Foyer paroissial, Trieu Magdelon 26 à Harchies.

Les enfants ont besoin d'être soutenus dans ce cheminement et les catéchistes ont besoin d'aide. Vous êtes invités, chaque fois que vous le pourrez, à participer au temps de catéchèse. La messe des familles qui suit la catéchèse rassemble les enfants et leurs familles. Nous sommes conscients que certaines professions exigent de travailler le dimanche. Pourriez-vous, si c'est votre cas, veiller à ce qu'une autre personne accompagne votre enfant. Toute la famille est également invitée à participer aux temps forts de la vie de l'Eglise : Noël, l'entrée en Carême, la Semaine Sainte, la fête de Pâques, ...

La profession de foi aura lieu en même temps que la Confirmation au terme du cheminement de trois ans, c'est-à-dire en octobre 2025.

Le jour de sa confirmation votre enfant devra être accompagné par un parrain ou une marraine de confirmation qui sera lui (elle) même confirmé(e). Il est toujours possible pour un adulte qui n'est pas confirmé de demander la Confirmation.

Une participation de 20 euros vous sera demandée. Cette somme couvre l'assurance, les livrets, les photocopies, le Nouveau Testament, le chauffage ...

En espérant vous rencontrer bientôt,